



INSCRIPTION: FORMATEUR SGS

COURS DE PREMIERS SECOURS DESTINÉS AUX CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE (CPS)

Nous vous remercions de votre inscription à la certification de compétences CPS. Veuillez verser la somme de CHF 64.60 (incluant la TVA de 7.7%) sur le compte UBS GENÈVE – Numéro de compte: 240-229874.00M – IBAN: CH84 0024 0240 2298 7400 M – BIC/SWIFT: UBSWCHZH80A et nous faire parvenir le formulaire d'inscription complété en y joignant les attestations des formations requises (cf. ci-dessous) à l'adresse suivante (par courrier ou par e-mail):

SGS Société Générale de Surveillance SA, Technoparkstrasse 1, 8005 Zurich
resq.ch@sgs.com

Dès confirmation de votre paiement, nous examinerons votre dossier et procéderons à la certification, ou nous vous demanderons au besoin de fournir les documents manquants. Les critères de vérification sont énoncés dans les directives de la ResQ: «Certification de compétences en premiers secours» et «Normes de certification premiers secours / niveau 1».

Données personnelles

Nom / Prénom

Date de naissance

Adresse / NPA / Lieu

Téléphone Professionnel Privé

E-mail

Engagement auprès
des prestataires de cours

Exigences pour la première certification (inclure les attestations de formation et de participation aux leçons)

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES:

Professionnel:

(Personne attestant d'une formation de médecin, de secouriste d'urgence diplômé, d'infirmier diplômé DN 1, d'infirmier diplômé, d'ambulancier, d'ambulancier avec brevet fédéral)

- Formation en BLS-AED selon les normes de la SRC approuvées par la SMEDREC. Ce cours doit avoir été suivi depuis 2 ans au maximum.

Non-professionnel:

- Niveau 2 de la formation des non-professionnels dans le domaine du sauvetage (18 heures) ou avoir complété avec succès une partie du programme, soit le cours «Premiers secours au quotidien» (14-16 heures). Il faut avoir suivi ce cours depuis 6 ans au maximum.

Contenu du cours de niveau 2:

a) Partie 1 (Premiers secours au quotidien):

Mise à niveau des connaissances de base – algorithme primaire ABC(D): évaluation et observation du patient – blessures causées par accident
Maladies aiguës – connaissance du matériel – pharmacie – autoprotection/sécurité/hygiène – gestion du stress – droits/devoirs/code d'éthique – informations sur les possibilités de formation continue et permanente

b) Partie 2 (Premiers soins et assistance):

Algorithme primaire ABCD(**E**) (évaluation et observation du patient) – **AED**

- Formation pour moniteur de BLS-AED selon les normes de la SRC approuvées par la SMEDREC. Il faut avoir suivi ce cours depuis 2 ans au maximum.

COMPÉTENCES DIDACTIQUES POUR PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS:

- Au minimum, attester avoir suivi un cours d'une durée de 5 jours (30 heures) dans le domaine de la formation des adultes ou démontrer avoir suivi une autre formation didactique méthodique, c'est-à-dire une preuve de participation à toute forme d'activité de formation.

Veillez être attentif aux exigences en matière de formation continue pour le maintien de la certification:

- 3 jours de formation continue dans un domaine médical et en didactique répartis sur une période de deux ans, dont 1 journée de formation continue didactique (1 journée = 6 heures, excluant la partie administrative).